

Julien Aubert : place au bilan pour le Vaucluse



Ce lundi 29 novembre, avenue du Mont Ventoux, le député <u>Julien Aubert</u> dressait son bilan de 5 ans d'engagement au service du territoire.

Bien que sa voix de stentor résonne régulièrement dans l'hémicycle (13ème sur 577 en nombre d'interventions et en commission)*, l'Echo du mardi s'attache aujourd'hui à faire la lumière sur les principales initiatives vauclusiennes qui ont jalonné le mandat de Julien Aubert. En 2017, le mandat se renouvelle pour défendre les intérêts du territoire à l'Assemblée nationale. « Je l'ai fait dans le travail, la droiture et la proximité », déclare le président d'<u>OLF</u> dont le soutien conforte officiellement <u>la candidature d'Eric Ciotti</u> à la présidentielle 2022.

Face aux micros tendus, le député de la 5e circonscription de Vaucluse est revenu sur sa proposition de loi relative au droit de propriété pour lutter contre les squatteurs et locataires indélicats, ses travaux sur l'énergie en tant que rapporteur de la commission des finances (crédits du budget alloués à la transition énergétique) ou sa proposition de loi pour raisonner le développement de l'éolien. Il est évidemment revenu sur les dossiers locaux pour défendre les services publics menacés de fermeture (TGI de Carpentras, écoles et maternités d'Apt, hôpital de Pertuis notamment) ou encore sa mobilisation durant la crise Covid-19.



« Les crises successives qui ont émaillé ce quinquennat n'ont pas épargné les Vauclusiens : qu'il s'agisse des zones de non-droit dans nos cités (<u>avec l'assassinat d'Éric Masson</u>) ou bien des fermetures administratives de commerces relégués à l'arbitraire catégorie de 'non-essentiels' en passant par les contraintes venues d'en haut qui pèsent sur notre agriculture », abonde le parlementaire d'un ton grave.

Télécommunications

Comme <u>abordé dans nos colonnes</u>, le député alerte depuis longtemps des dysfonctionnements que subissent les Vauclusiens avec leur ligne téléphonique fixe ou mobile. Une consultation révélait qu'un grand nombre de vauclusiens déclarait régulièrement subir des pannes. « J'ai saisi le président d'Orange, le secrétaire d'État chargé de la Transition numérique ainsi que l'Arcep. Mon appel a été entendu : un grand plan de renforcement des infrastructures de télécommunications a été initié. »

L'arrivée du compteur Linky, qui soulevait des inquiétudes au cœur de la circonscription, s'inscrit également dans le carnet de bilan. En 2017, le député demandait à Enedis des éclaircissements, en s'appuyant sur les collectifs de citoyens puis en organisant une journée de débats sur les enjeux à l'Assemblée nationale avec tous les acteurs impliqués. « J'ai également proposé la possibilité de refuser ce compteur pour les personnes électrosensibles » précise-t-il.

Sécurité à Carpentras

Après la multiplication des violences liées au trafic de stupéfiants dans certains quartiers de Carpentras, notamment à Pous-du-Plan, Julien Aubert formule la demande au ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires affectés à ces quartiers sensibles pour un rétablissement rapide de l'ordre. Récemment, « face à l'inaction et aux seuls effets d'annonce du gouvernement », le député l'a saisi à nouveau pour exposer un plan d'action d'urgence : augmentation des effectifs de GSP (Groupes de sécurité de proximité), BAC (Brigade anti-criminalité) et GAJ (Groupe d'appui judiciaire) notamment.

« Nous sommes sur l'arrière pays de Marseille, si nous n'arrachons pas les trafics, ils vont grossir et faire le lien avec les villages de Bédoin, Aubignan, Sault, etc. Si installer deux policiers en faction devant la cité des amandiers 24h/24 n'est pas possible, alors nous ne sommes pas à la hauteur du danger », nous confiait le député <u>il y a quelques semaines.</u>

Services publics

Il saisit le ministre de l'Éducation nationale sur les fermetures de classes et le non-remplacement des professeurs à Apt, avant de s'opposer à la fermeture de la ligne TER Marseille-Aix-Pertuis. « J'ai signé, dès 2017, la pétition demandant son maintien. J'ai défendu les intérêts pertuisiens, en alertant la Région et le Président de la SNCF. » Côté justice, le député s'oppose à la réforme de 2018 annonçant la fin de la justice de proximité avec la fusion des tribunaux d'instance/grande instance et donc la fermeture du TGI de Carpentras. « Bien avant la crise sanitaire, je me suis mobilisé pour lutter contre le délitement de nos hôpitaux comme celui de Pertuis ou la maternité d'Apt », conclue-t-il sur ces enjeux cruciaux de services publics.



Fraise, viande, lavande

Le gouvernement adopte sa proposition d'interdiction de la viande synthétique dans les services de restauration publics. « Nous devons privilégier l'approvisionnement de nos éleveurs locaux et il n'est pas question d'ouvrir la voie à ces 'viandes de paillasse' dont ne nous connaissons rien des effets sur la santé », alerte Julien Aubert.

« J'ai fait pression sur le gouvernement à propos de la production de fraises qui se trouve en position très défavorable <u>par rapport à la fraise espagnole</u> vendue dans notre pays à un prix bien plus faible grâce à des conditions et des coûts de productions plus favorables. Cette dernière est vendue aujourd'hui à 1,60€ le kg contre 8€ en moyenne pour les fraises vauclusiennes. »

Sujet phare qui tient l'enfant de Sault à cœur : la filière lavandicole. Le député a ainsi saisi la Commission européenne et le gouvernement sur les alertes et inquiétudes remontées par les exploitants producteurs de lavande et de lavandin autour de la prochaine réglementation européenne encadrant les composants des huiles essentielles et pouvant conduire à la disparition de la filière et d'un pan de la culture locale. Julien Aubert s'est rendu à Bruxelles avec le député européen François-Xavier Bellamy pour trouver une solution avec le Commissaire en charge du dossier.

Une proposition de résolution européenne (PPRE) a été déposée fin octobre à l'Assemblée, cosignée par 30 parlementaires. Elle vise à différencier l'huile essentielle de lavande, produit agricole, des essences chimiques. « Le combat continue et je veux profiter de la présidence française de l'Union Européenne pour faire bouger les lignes. »

Entreprises et emploi

Plusieurs entreprises ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du député attaché à la naturalité. Prenons lexemple d'Algovital, entreprise spécialiste des cosmétiques, implantée à Mormoiron et menacée de délocalisation. « Grâce à notre énergie, les partenariats noués et les aides mobilisées nous avons pu pérenniser activité et emplois à Saint-Pierre-de-Vassols. » Au chapitre emploi, les 'mardis de l'emploi' lancés avec Gérard Battistini, retraité et parrain de la mission locale d'Apt, aident les jeunes en difficulté dans leur recherche d'emploi. La permanence est ouverte deux mardis par mois afin d'aider les demandeurs d'emploi qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de réseaux.

National: 6 votes clés

Six votes à l'Assemblée nationale illustrent la ligne politique du parlementaire. Ce dernier s'est exprimé en faveur de la proposition de loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraite agricoles, celle relative à la protection des langues régionales et enfin celle visant à agir contre les violences au sein de la famille. Parmi les votes contre : le projet de loi Santé « qui entérine la disparition des maternités et services de chirurgie en milieu rural », le texte « laxiste » sur le séparatisme, « car ce qu'il fait de mal, il le fait bien (réglementer l'instruction en famille), ce qu'il fait de bien, il le fait mal (la lutte contre l'islamisme) » et enfin l'accord économique entre l'UE et le Canada (CETA), « qui va à l'encontre



de notre souveraineté. » Un mot cher à l'élu vauclusien.

L'enjeu de la dépendance vient conclure ces lignes. Suivi par treize autres députés, Julien Aubert a proposé le 'Quotient solidarité aînés' afin de faire bénéficier d'une part fiscale supplémentaire tout contribuable qui accueille sous son toit un ascendant en perte d'autonomie. « J'ai souhaité simplifier et élargir cette aide qui existe pour l'accueil d'une personne invalide à 80% : la dépendance commence bien avant 80% d'invalidité. »

*Source : Nosdeputes.fr